



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
Lundi 27 mars 2023, à 20 h

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du règlement 832-2023, sur la régie interne des séances du Conseil municipal

2. Loisirs et culture

- 2.1. Aménagement d'une piste de pumptrack au parc du Chalet des loisirs – Appel d'offres
- 2.2. Camp de jour 2023 – Modification de l'échelle salariale

3. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 3 avril 2023, à 19 h 30**